

## GREC ANCIEN

### EPREUVE COMMUNE : ORAL EPREUVE À OPTION : ORAL

David-Artur Daix – Estelle Oudot

**Coefficient** : 2 (épreuve commune) ; 3 (épreuve à option).

**Durée de préparation** : 1 heure.

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes (25 minutes sur le texte préparé et 5 minutes consacrées à la traduction improvisée de quelques vers d'Homère).

**Nature de l'épreuve** : traduction et commentaire, préparés sans dictionnaire, d'un texte de 20 à 25 lignes ou vers, présentant une unité de sens. Le candidat est invité à revenir sur certains points de sa traduction. Il peut le faire immédiatement ou après avoir présenté son commentaire. L'épreuve s'achève sur une traduction improvisée de 4 à 6 vers d'Homère, sans préparation.

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort entre plusieurs sujets.

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : un Atlas ; un dictionnaire de mythologie (fournis par le jury et disponibles dans la salle de préparation).

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun.

68 candidats se sont présentés, cette année, à l'oral de grec ancien, dont 24 au titre de l'épreuve à option et 44 au titre de l'épreuve dite commune. Les notes s'échelonnent de la façon suivante :

- Groupe des « optionnaires » : note la plus haute : 19/20 ; note la plus basse : 05/20. Moyenne = 12,54.
- Groupe des « non-optionnaires » : note la plus haute : 19,5/20 ; note la plus basse : 01/20. Moyenne = 11,06.

La moyenne générale s'établit à 11,45 /20.

### Déroulement de l'épreuve

- Le tirage

Le candidat tire au sort un bulletin, sur lequel figurent le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, la référence du passage et, généralement, pour lever toute ambiguïté, les premiers et les derniers mots du texte à traduire. Au titre sont souvent ajoutées quelques précisions visant à éclairer le contexte. Le jury, en effet, ne souhaite pas que l'épreuve orale de grec se joue sur des connaissances supposées acquises de la littérature grecque et n'hésite pas à rappeler les grandes lignes de l'argument d'une pièce connue, les enjeux d'un discours ou le contexte d'un événement historique. Enfin, il donne les indications de vocabulaire, voire de syntaxe, qu'il juge nécessaires.

Une remarque : pour plus de sérénité, le tirage se fait huit à dix minutes avant le début de l'heure officielle de préparation, ce qui permet au candidat de s'assurer qu'il déchiffre sans peine le bulletin et de gagner calmement la salle de préparation.

- La préparation

Le candidat dispose d'une heure pour traduire et commenter son texte. C'est peu. Autant dire qu'il doit mobiliser toutes ses ressources, sans oublier d'exploiter les

indications données sur le billet, qui, souvent, ont pour fonction d'ouvrir des angles d'approche. Ainsi, le texte tiré de l'*Assemblée des femmes* se présentait clairement comme un exercice organisé par Praxagora, pour entraîner les femmes à parler devant une assemblée d'hommes. De même, quand l'extrait d'un orateur est intitulé « Exorde » ou « Péroration » et que le candidat, disposant du livre entier, peut constater *de visu* que c'est bien le début ou la fin du texte, nous l'invitons évidemment à réfléchir sur la fonction, toute traditionnelle, de ces parties du discours dans la composition de l'œuvre et sur les conséquences que cela peut avoir pour le ton et le contenu du passage.

À ce propos, le fait que les candidats disposent, dans la très grande majorité des cas, non seulement de l'extrait qu'ils ont à expliquer, mais de l'œuvre entière, peut — et souvent devrait — être mis à profit lors du commentaire. Évidemment, étant donné l'organisation de l'épreuve, il ne s'agit pas de relire l'ensemble du texte. Mais regarder simplement où se situe le passage apporte parfois des indices importants.

Le jury donne le sens d'un certain nombre de termes. Lorsque la signification d'un mot peu courant n'est pas précisée, c'est qu'elle peut être conjecturée par un candidat en possession du lexique attique essentiel, s'il réfléchit sur la racine du mot, fait un rapprochement avec un autre terme usuel, ou s'il se laisse guider par le contexte (y compris le titre et, le cas échéant, le « chapeau » qui précède l'extrait). En tout état de cause, qu'il soit bien clair que l'ignorance ponctuelle d'un terme ne fait jamais chuter la note d'un candidat.

Enfin, un atlas et un dictionnaire de mythologie sont mis à la disposition des candidats dans la salle de préparation. Là encore, il convient d'y avoir recours pour nourrir ou éclairer les réflexions que suscite le texte.

Nous avons parfois le sentiment que les candidats négligent les outils et les informations qui leur sont fournis pour leur venir en aide. Cette année encore plusieurs d'entre eux ont oublié de lire certaines des indications de vocabulaire ou de grammaire portées sur leur billet et rencontré de la sorte des difficultés qu'ils auraient très facilement pu éviter. C'est dommage ! Surtout que, dans une telle épreuve, chaque minute compte : le temps perdu à retrouver la signification d'une expression ou la construction d'une phrase, alors qu'elles étaient données en note, ne se regagne pas.

- Le passage

Le candidat dispose de trente minutes pour faire ses preuves d'helléniste : 15 minutes pour l'exposé (introduction, lecture, traduction et commentaire), 10 minutes pour la reprise, 5 minutes pour Homère.

L'introduction doit être concise, sans pour autant se contenter de répéter le titre du passage ! Nous aimerions que soit définitivement bannie toute généralité vide de sens sur l'auteur (Sophocle fait partie des trois grands auteurs de théâtre, Hérodote est un grand écrivain du V<sup>e</sup> siècle...) et que le candidat s'attache plutôt à caractériser la nature du texte (récit, dialogue, argumentation...) et à dire un mot de ses enjeux, quitte à franchir ce qui peut sembler parfois un pont aux ânes — quand on commente un extrait de l'*Hippias mineur* de Platon, il n'y a rien de déshonorant, au contraire, à mentionner « l'ironie » dont fait preuve Socrate face à son interlocuteur.

La lecture doit être nette, ni monotone ni théâtrale. Elle doit surtout être soignée, dégager autant que faire se peut le sens du texte, tenir compte des enclitiques (notamment en dissociant le fameux *τε καί* : *τε* fait corps avec le mot qui précède, comme tout enclitique), des iotas souscrits qui, même si la majuscule oblige à les adscrire, ne se prononcent pas pour autant (*Ἄιδης*), des anastrophes aussi, fréquentes

en poésie, dans lesquelles une préposition suit son régime (par exemple *ἐλπίδων καλῶν ὑπο*).

Vient ensuite la traduction, qui constitue le moment crucial de l'épreuve : elle doit être méthodique (procédant par groupe de mots), précise et ferme. Elle suppose, évidemment, une bonne maîtrise du vocabulaire classique et nous invitons les candidats à tenir compte des listes de termes publiées dans les rapports précédents. C'est, nous semble-t-il, pour un effort minime, un investissement rentable ! Aux listes déjà publiées, nous ajoutons les termes suivants, dont l'ignorance nous a paru regrettable :

- Substantifs : *αἴσθησις* ; *ἀπατή* ; *ἀρχή* dans ses différents sens ; *δαπάνη* ; *ἐπιστήμη* ; *ἡλικία* ; *κέρδος* ; *κρίσις* ; *μεταβολή* ; *οἰκέτης* ; *πλεονεξία* ; *πολιτεία* souvent mal traduit ; *πολυπραγμοσύνη* ; *πόθος* ; *τεκμήριον* ; *τέκτων* ; *φόρος* ; *φθόνος* ; *ῥρα*.
- Verbes : *ἀξιόω-ῶ* ; *ἀπατάω-ῶ* ; *ἀπέχομαι* ; *ἀποκρίνομαι* ; *ἀπολαύω* ; *ἀφικνέομαι-οὔμαι* ; *δέω* ; *διαφέρω* ; *διδάσκω* ; *δυσχεραίνω* ; *ἐξετάζω* ; *ἐπιτιμάω-ῶ* ; *ἐσθίω* ; *ἐστίαω-ῶ* ; *ἡδῶμαι* (et son aoriste *ἡσθην*) ; *ἡττάομαι-ῶμαι* ; les principaux composés de *ἵστημι* et *ἴημι* ; *οἰκτίρω* ; *οφείλω* ; *παρέρχομαι* ; *στυγέω-ῶ* ; *ὑπακούειν* ; *φείδομαι* ; les trois sens principaux de *φεύγω* ; *φρονέω-ῶ* construit avec un adverbe ou un accusatif d'objet interne ; *ψέγω*.
- Adjectifs : *πένης* ; *πιστός* (actif, passif) ; *φαῦλος* ; les formes *πλείω* et *πλείους*.
- Les formes de quelques verbes, pourtant extrêmement usuels, sont méconnues : *ἀπαντάω-ῶ* (dont la 3<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif présent est souvent confondue, malgré esprit, accent et iota souscrit avec *ἄπαντα*) ; *ἀπόλλυμι* ; *δίδωμι* (confusions avec des formes de *δοκέω-ῶ*) ; *εἰμί*, *εἶμι* et *ἴημι* ; *ἔπομαι* (le futur *ἔψομαι* a été pris pour *ὄψομαι*) ; *οἶδα* confondu avec *ὀράω-ῶ* (aoriste *εἶδον*) ; *πάσχω* ; *ἔρχομαι* ; *λέγω* (son futur a été confondu avec le verbe *ἐράω-ῶ*) ; *μέλω* pris pour *μέλλω* ou l'inverse ; *προσέχω* pour *προσῆκω* ; méprises encore entre *δουλεύω* et *δουλόω-ῶ*, *βοάω-ῶ* et *βοηθέω-ῶ*, *ἐράω-ῶ* et *ἐρωτάω-ῶ*.
- La construction des verbes de dénégarion est trop souvent ignorée : l'infinitif qui les complète s'accompagne d'une négation explétive si le verbe dont il dépend est affirmatif (*ἀπαρνοῦμαι μὴ ταῦτα ποιῆσαι*), de deux négations explétives si ce verbe est interrogatif ou négatif (*οὐκ ἀπαρνοῦμαι μὴ οὐ ταῦτα ποιῆσαι*).

D'une façon générale, nous invitons les candidats à être attentifs aux temps des verbes, en revoyant les formes des principaux verbes irréguliers : le futur de *φαίνομαι* n'est pas toujours connu, la forme *ἦει* a déconcerté le candidat qui l'a rencontrée et ce ne sont là que des exemples. Rappelons au passage qu'un parfait, en grec, n'est pas un temps du passé et que le plus souvent une simple traduction par le passé composé ne suffit pas : il faut y adjoindre des adverbes comme « vraiment, effectivement, bel et bien, parfaitement » pour rendre correctement la valeur de ce temps en français. Par ailleurs, la syntaxe de l'optatif est encore trop souvent hésitante : il faut différencier les nuances de l'optatif accompagné de *ἄν* (affirmation atténuée, tour de politesse ; quand l'expression est niée, il peut s'agir d'une négation renforcée, dans laquelle la possibilité même du fait est récusée) et se souvenir que l'énoncé du souhait à l'optatif exclut la particule *ἄν* ; enfin, l'optatif de répétition dans le passé n'a évidemment rien à voir avec l'optatif oblique. Les formes d'impératif laissent encore trop de candidats perplexes (par exemple *ἀξίου*, *χρῆσαι* et le cas particulier de *ἰδοῦ*, à distinguer de l'interjection *ἰδού*). Enfin, il faut prendre garde à l'usage des voix en grec.

Après la traduction, le jury demande systématiquement au candidat s'il préfère procéder à la reprise immédiatement ou présenter son commentaire. La majorité des candidats, à raison, souhaitent corriger leurs erreurs, afin de pouvoir, le cas échéant, réorienter ou rectifier leurs remarques.

Si la traduction est la part la plus importante, la reprise est également un élément essentiel : elle offre véritablement une deuxième chance au candidat, qui peut corriger nombre d'erreurs parfois commises sous l'effet de l'émotion ou de la précipitation. Le jury accorde une importance extrême au dialogue qu'il peut alors engager avec l'étudiant, auquel il demande à la fois de la concentration et de l'ouverture d'esprit.

Le commentaire donne l'occasion de prouver son intelligence tant de l'épreuve que du texte. *Les candidats disposent de trois ou quatre minutes pour rendre compte de ce qui leur semble essentiel.* Seuls importent, lors de cette épreuve, le texte et ses lignes de force. C'est à cet exercice précis qu'il leur faut s'entraîner tout au long de l'année : il demande promptitude dans l'analyse et concision dans l'exposé, exclut tout développement vague sur tel genre littéraire que l'on veut à tout prix retrouver dans le texte, refuse l'accumulation de remarques formelles juxtaposées qui, souvent, n'éclairent que très faiblement la pensée de l'auteur. En revanche, une connaissance raisonnable de la chronologie du monde grec classique (guerres médiques, Ligue de Délos, Pentécontaétie, guerre du Péloponnèse, rapports entre Athènes et Philippe de Macédoine) et des institutions athéniennes peut apporter des points de repère immédiats (il est bon de savoir ce qu'est une liturgie ou la proxénie ; il convient de faire la différence entre l'ostracisme et l'exil). Les bons ouvrages anciens ou plus récents ne manquent pas : outre les pages classiques de Louis Bodin dans le volume Hachette des *Extraits des orateurs attiques*, nous signalons, à titre d'exemple, *Les institutions politiques et sociales de l'Antiquité* de Michel Humbert (Précis Dalloz) et l'ouvrage très bien informé de Mogens H. Hansen (*La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, dont la traduction française a été publiée aux Belles Lettres en 1993).

S'il est de bonne méthode de s'appuyer le plus précisément possible sur les termes grecs, il convient cependant de ne pas surinterpréter des faits idiomatiques : une liaison *καὶ... καὶ* n'a pas un sens particulièrement lourd dans une langue aussi soucieuse de balance et de symétrie que le grec ; un personnage de tragédie emploie volontiers *ἡμῆϊς* pour parler de lui sans qu'il y ait là amplification. Nous incitons enfin les candidats à se limiter à un emploi raisonnable, mais maîtrisé, du vocabulaire fondamental de la rhétorique et de la critique des textes (« tragique », « pathétique », « dramatique » ne sont pas synonymes, pas davantage que « comique » et « burlesque », si tant est que l'on puisse parler de « burlesque » pour un texte antique ; un style ne peut être caractérisé de « comique »...) et ne pas appliquer mécaniquement des grilles interprétatives qui souvent dissocient un commentaire stylistique d'une interprétation de fond. Pour les textes de théâtre, enfin, il n'est pas inutile de se poser des questions de mise en scène.

Nous avons constaté avec plaisir que bon nombre de candidats regroupaient leurs remarques selon des axes de réflexion et nous les encourageons vivement dans cette voie. À la condition expresse qu'il tienne compte de la composition du texte, un commentaire synthétique est, en effet, la seule formule pertinente en un temps aussi bref.

Les quelques vers d'Homère sur lequel se clôt l'épreuve ne sont pas la survivance d'un rite, que nous garderions par pure fidélité à une tradition ancestrale. Outre que c'est un privilège, dans le monde d'aujourd'hui, d'avoir accès à des textes aussi vivants et riches, l'aisance dont un candidat fait montre dans la langue d'Homère peut, en

quelques instants, influencer favorablement l'opinion du jury et affermir très nettement une note vacillante.

### Choix des textes

Auteurs proposés :

Achille Tatius, Andocide, Aristophane, Chariton, Démosthène, Diodore, Eschine, Euripide, Hérodote, Isée, Isocrate, Lucien, Lysias, Platon, Plutarque, Sophocle, Thucydide, Xénophon.

Les textes que nous proposons sont empruntés à un large corpus, mais ne présentent pas de particularités de langue susceptibles de décontenancer les candidats.

Les auteurs de l'âge impérial que nous choisissons sont le plus souvent fidèles à la langue des modèles qui forment leur culture et dont ils se réclament. Si Lucien ne saurait verser dans les excès de l'atticisme qu'il dénonce, sa langue est celle d'un homme cultivé qui aurait bien voulu naître Athénien. Quant aux romans grecs, ils restent, pour la langue, d'une facture nettement classique.

Aussi ne faut-il pas se laisser décontenancer par le nom d'un auteur inconnu. Comme les années précédentes, ce ne sont pas les auteurs *a priori* les moins connus qui ont mis en difficulté les candidats. Le jury, rappelons-le, ne demande pas d'érudition, mais du bon sens et la capacité de faire des rapprochements éclairants.

Ajoutons que le nom d'un auteur connu, mais réputé difficile, ne doit pas non plus effrayer les candidats. Nous tenons évidemment compte de la difficulté des textes quand nous évaluons la qualité d'une explication. Tel passage ardu de Sophocle, Aristophane, Thucydide, Platon ou Démosthène donnera lieu à un examen sinon moins rigoureux, en tout cas moins sévère qu'un morceau de Lysias ou d'Isocrate. Il convient d'insister ici encore une fois sur l'importance de la reprise dans le déroulement de l'épreuve : même si la première traduction proposée laisse à désirer et présente de nombreuses fautes, une bonne reprise, dans laquelle le candidat fait preuve à la fois de vivacité et de lucidité en rectifiant, avec l'aide du jury, ses erreurs, peut finalement produire une fort bonne note. Ce fut le cas à plusieurs reprises cette année.

Si les auteurs de prose ont donné des résultats sensiblement égaux à ceux des auteurs de poésie (moyenne pour les textes de prose : 11,11 ; moyenne pour les textes de poésie : 11,76), il n'en demeure pas moins que les orateurs restent les parents pauvres : ce sont manifestement les textes que les candidats ont le plus de difficultés à commenter, comme en témoigne l'avalanche de remarques purement formelles qu'ils suscitent (un texte de Lysias, d'Eschine ou de Démosthène n'est plus qu'un concentré de parallélismes, de balancements et d'oppositions !).

Conclure notre rapport sur cette remarque négative serait injuste. Les différentes moyennes de notes que nous publions parlent d'elles-mêmes. A plusieurs reprises, nous avons eu un réel plaisir à écouter des candidats informés et sensibles, dont certains, si tel est leur choix, sauront, à n'en pas douter, faire vivre la langue et les textes grecs.